

# 35<sup>ème</sup> VIDE GRENIER DE CHARTRETTES

**DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2026**

*(place mairie, rue G Clémenceau, rue Boilot, rue Gal Salanson, av Gal De Gaulle)*

**Les inscriptions seront ouvertes du 15 juin 2026 au 31 juillet 2026 au secrétariat de la Mairie.**

**Priorité sera donnée aux chartrettois jusqu'au 11 juillet 2026.**

Les emplacements seront attribués en fonction de la date de dépôt du dossier en Mairie. Les exposants habitant dans la zone du Vide Grenier seront prioritaires pour l'attribution d'une place devant leur domicile sous réserve des places disponibles. **Les exposants souhaitant être ensemble doivent le préciser et déposer leur inscription en même temps. Toutes ventes et occupations du trottoir nécessitent le paiement d'un emplacement au minimum.** L'organisateur n'est pas responsable des conditions climatiques donc aucun remboursement ne sera pris en compte en cas de mauvais temps. L'installation dans les rues pourra se faire à partir de 6 h 30, aucune circulation automobile ne pourra s'effectuer entre 8 h 00 et 17 h 00.

**Seuls pourront être vendus des objets d'occasions. Les objets interdits sont mentionnés au verso du présent bulletin d'inscription.** Il sera possible de disposer de 1 à 3 emplacements de 2 mètres de long par exposant. Les exposants inscrits au registre du commerce ne sont pas autorisés à participer au Vide Grenier (Article L.310-2 du code de commerce).

**Si vous souhaitez participer, nous vous demandons de bien vouloir impérativement remettre ou transmettre au secrétariat de la Mairie :**

- le bulletin d'inscription ci-dessous, complété
- une enveloppe timbrée à votre nom et adresse pour recevoir votre numéro d'emplacement
- la photocopie d'un justificatif d'identité (carte identité, passeport...)
- le règlement de votre inscription par chèque (à l'ordre du Trésor Public) ou carte bancaire

**Votre inscription ne pourra être prise en compte qu'en présence de ces quatre documents.**

Pour tous renseignements complémentaires, contacter le CDF au 06.72.13.68.82.

## BULLETIN D'INSCRIPTION AU VIDE GRENIER DE CHARTRETTES DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2026

NOM\* : .....Prénom\* : .....

Adresse\* : .....

Tél\* : .....

**Pièce d'identité \***(présenter obligatoirement l'original lors de l'inscription, à défaut l'inscription ne sera pas validée, et doit être disponible à toute réquisition pendant la journée du Vide Grenier)

Carte Nationale d'identité/Permis de Conduire/Passeport: N° \* .....

Délivrée le\* : .....

**Souhaite réserver :**

2 mètres (6,50€)	4 mètres (13€)	6 mètres maxi. (19,50€)

**Remarques particulières (sous réserve) :** .....

Je certifie sur l'honneur ne pas avoir participé à deux autres Vides Greniers cette année. (Article L310-2 du code de commerce.) et j'accepte le règlement ci-dessus.

**\*Date et signature :**

Cadre réservé au CDF

**\* à remplir obligatoirement pour valider votre réservation**

--	--	--	--

## **Produits interdits à la vente et activités interdites :**

Pour tous, sont interdits à la vente : les armes et objets dangereux, la nourriture, l'alcool, des objets neufs ou vêtement neufs, les articles de cimetière, les produits à connotation religieuse. l'ivoire sans certificat d'origine et de tout autre objet interdit par la loi est prohibé.

L'exposition et la vente d'animaux vivants ou naturalisés sont strictement interdites.

Les appareils tels que radios, autoradios, électrophones, etc., pourront fonctionner en sourdine.

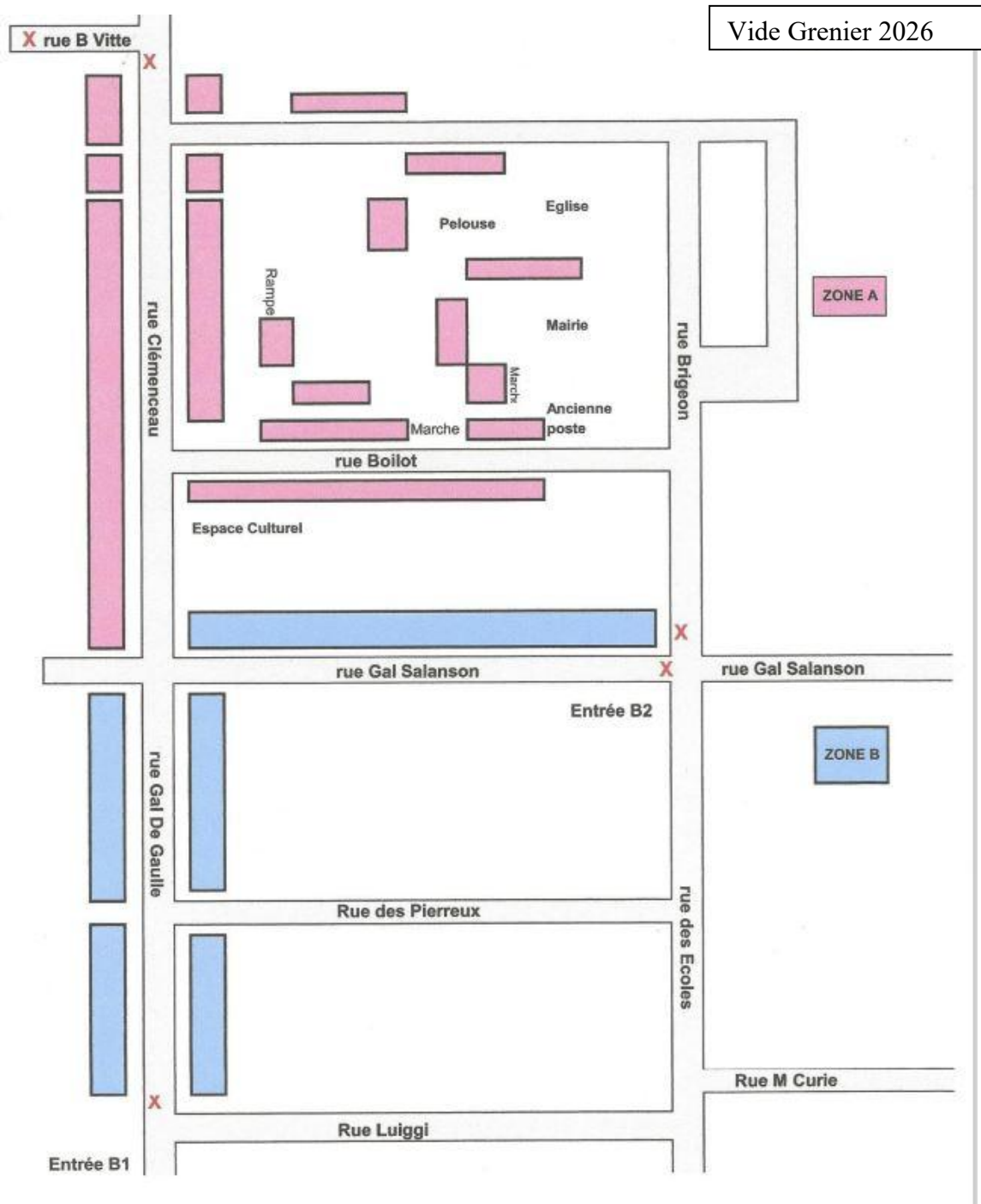
Il est interdit de faire fonctionner les moteurs de véhicules pour d'autres motifs que le déplacement.

L'organisation de jeux et démonstrations ayant pour but de récolter de l'argent soit par quêtes soit par droits de participation ou droits d'entrée sont interdites.

Sont également interdits à la vente les produits suivants : les livres, vidéos et tout autre objet à caractère pornographique, violent ou pouvant choquer la vue des enfants.

ANNEXE

PLAN DES EMPLACEMENTS DU VIDE GRENIER 2026



Deux points d'entrées différenciés selon les emplacements, zone A (rose) zone B (bleu)